

En juillet 2024, l'ONG Addameer dénombrait [9700 prisonniers politiques palestiniens](#) dont 79 femmes, 250 mineurs, douze députés du Conseil législatif palestinien dont Marwan Barghouti, 3380 prisonniers administratif, 300 prisonniers de Jérusalem-Est et 200 prisonniers palestiniens d'Israël. 561 prisonniers purgeaient des peines de prison à perpétuité.

Depuis l'invasion terrestre de la bande de Gaza par Israël à la suite du 7 octobre 2023, des milliers de Gazaouis, dont des mineurs, des femmes, des personnes âgées, des personnels médicaux et des patients victimes du conflit ont été arrêtés. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a plus accès aux prisons israéliennes, ce qui est contraire aux Conventions de Genève. Nombre d'entre eux ont été appréhendés dans des espaces protégés tels que les hôpitaux et les écoles. [Plusieurs ONG israéliennes](#) ont observé une escalade de la violence systémique à l'encontre des Palestiniens détenus par Israël depuis le 7 octobre 2023.

Presque toutes les familles palestiniennes ont des membres qui ont subi des peines d'emprisonnement. La question des prisonniers est centrale dans la société palestinienne.

Les Palestiniens arrêtés puis détenus par Israël dans le cadre de la guerre menée à Gaza l'ont été en grande partie dans le secret et ont été soumis, dans certains cas, à un traitement pouvant s'apparenter à de la torture selon [un rapport publié en juillet 2024 par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU](#)

D'après le [rapport du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme](#), les détenus ont déclaré qu'ils étaient enfermés dans des installations ressemblant à des cages, qu'ils étaient déshabillés pendant de longues périodes et qu'ils ne portaient que des couches. Leurs témoignages font état de bandages prolongés sur les yeux, de privation de nourriture, de sommeil et d'eau, de chocs électriques et de brûlures de cigarettes. Certains détenus ont déclaré que des chiens avaient été lâchés sur eux, d'autres qu'ils avaient été soumis à la torture par l'eau, ou que leurs mains avaient été attachées et qu'ils avaient été suspendus au plafond. Des femmes et des hommes ont également parlé de violences sexuelles et sexistes.

Selon tous les témoignages, ces détenus subissent régulièrement de graves violences, entraînant des cas de fractures, d'hémorragies internes, voire de décès. [L'armée israélienne a indiqué qu'au moins 48 Gazaouis sont morts dans ces camps militaires, dont 36 à Sdé Teiman.](#)

En juin 2024, [75 mineurs âgés de 12 à 17 ans étaient en détention administrative](#) (sous les mêmes conditions que celles des adultes) dans les prisons israéliennes, et plus largement 226 mineurs étaient détenus par l'armée israélienne, dont un seul avait moins de 15 ans. En deux ans, le nombre de mineurs en détention administrative a été multiplié par 15.

Selon le [Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme](#), au moins 53 détenus palestiniens sont morts dans les installations militaires et les prisons israéliennes depuis le 7 octobre 2023.

**Rappelons qu'Israël ne rend pas les corps des détenu·es avant la fin prévue de leur détention. De la même manière, il détient les corps de personnes qu'il assassine lors de ses raids en territoire palestinien occupé et donc les familles ne peuvent pas faire leur deuil ; les cérémonies liées à leur religion n'étant pas possibles !**

En fait , il est très difficile de donner un nombre exact des personnes arrêtées/ prisonniers libérés car beaucoup de palestiniens de Cis-Jordanie et de Gaza ont été arrêtés après la première vague de libération et d'autres- juste libérés- ont déjà été re-arrêtés .

Ainsi Marwann Bargouti qui devait être libéré n'est pas sorti de prison au moment convenu .Quand ( et si ) il sortira il sera expulsé vers le Qatar .

Ne ne voulons pas oublier Georges Ibrahim Abdallah l'un des plus vieux prisonniers de France ? Après 40 ans sous les verrous, le tribunal d'application des peines a accepté le vendredi 15 novembre la onzième demande de libération conditionnelle à compter du 6 décembre de [Georges Ibrahim Abdallah](#), ce militant libanais propalestinien détenu depuis 1984 pour complicité de meurtre de deux diplomates, un Américain et un Israélien. Aussitôt après, le parquet national antiterroriste (PNAT) a fait appel. La décision finale pourrait être prise en début d'année prochaine.

le Liban avait relancé sa demande de libération. Abdallah aurait notamment obtenu des autorités libanaises une lettre dans laquelle celles-ci affirment que sa libération et son retour au pays ne constitueront pas un trouble à l'ordre public. En clair, la France redoute qu'il soit accueilli en héros, alors que de nombreux Libanais militaient depuis des années pour sa libération.

À partir de 1999, Américains et Israéliens n'eurent de cesse de contrer ses demandes de libération conditionnelle.